



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

# *Revue de presse*

SEMAINE N° 2021-51  
DU 18 AU 24 DECEMBRE 2021



gauche), nouvelle référente  
aux-Sèvres.

de grilles et paniers en fils  
métalliques ainsi que  
d'équipements mécano-soudés  
en inox. Le plan France  
Relance devrait lui permettre  
d'acheter une presse plieuse  
et à mettre au point un  
nouveau chariot motorisé.  
Projet qui contribuera à créer  
trois emplois.

### PÊCHE

#### La Gaule niortaise garde le moral

Le fonctionnement de la  
Gaule niortaise a été  
fortement perturbé pendant  
une partie de 2021. Les  
restrictions de toutes sortes et  
celles relatives aux

déplacements ont fortement  
impacté le moral des pêcheurs  
avec une conséquence directe  
sur la vente de cartes. La forte  
progression constatée en 2020  
a été intégralement effacée en  
2021 et le bilan à ce jour  
dénombre 2.583 adhérents,  
contre 2.582 en 2019. La  
gestion rigoureuse du  
trésorier, Francis Peyrot, a  
permis d'obtenir un résultat  
honorabile.

Si les compétitions habituelles  
en matière de pêche au coup  
ont été très longtemps  
interdites par la préfecture, le  
concours annuel de la Gaule  
niortaise et le concours  
vétérans ont pu se tenir. Deux  
pêcheurs ont cependant fait  
briller les couleurs de la Gaule  
niortaise en remportant la  
finale du championnat de  
France de pêche en duo qui  
s'est déroulé en août à Rieux.  
Il s'agit de Laurent Grignon,  
fils du président récemment  
réélu, et de David Delabarde.  
Le club mouche a pu  
maintenir quelques  
animations et notamment sa  
participation habituelle à  
Niort-Plage en juillet-août. La  
Gaule niortaise a également  
concrétisé, avec le soutien de  
la Fédération départementale  
son projet de parcours passion  
« black-bass en no-kill » sur  
tous les baux de pêche en aval  
de la Sotterie.

NR du 18/12/2021

## saint-varent

### Le passage à gué du Chillou a été refait à neuf

Le passage à gué du Chillou  
était devenu dangereux, de  
l'avis des randonneurs et rive-  
rains qui le traversaient. « Au  
fur et à mesure, les pierres  
étaient devenues instables,  
même si elles ont souvent été re-  
mises en place depuis des an-  
nées », explique Vanina Séchet,  
technicienne de rivière à la di-  
rection de l'assainissement et  
des milieux aquatiques de  
l'Agglo2B. « Lutter contre les  
crues et tout ce qu'elles char-  
rient, notamment les troncs  
d'arbres, est impossible », ra-  
joute Gérard Giret, président  
du syndicat du Thouaret.  
Une réflexion a été lancée et  
au final, les grands moyens ont  
été utilisés, des gros blocs de  
pierre plats, choisis en fond de  
carrière, offerts par la carrière

de la Noubleau. Le syndicat du  
Thouaret a fait intervenir l'en-  
treprise Thiollet, qui a travaillé  
pendant deux jours pour la  
mise en place à l'aide d'une  
pince, pour un positionnement  
parfait. Le montant des tra-  
vaux s'élève à 2.760 € TTC. La  
carrière Roy est concernée par  
l'environnement et la biodiversité.  
« Le Thouaret passe chez  
nous », déclare Dominique Bil-  
lon, directeur général, qui était  
accompagné de Ludovic  
Goussé, responsable tech-  
nique. « Nous pompons cette  
eau que nous rejetons, à raison  
d'un million de m<sup>3</sup> par an et  
nous sommes inscrits dans une  
démarche de politique de déve-  
loppement durable : RSE (res-  
ponsabilité sociale des entre-  
prises) depuis 2018 ».



Le passage à gué du Chillou, sur le Thouaret, a été refait  
avec des grosses pierres afin de le stabiliser.

NR du 18/12/2021



## La pêche interdite dans l'étang de Péronne

Sur décision de l'Agglomération du Choletais (AdC), la pêche est temporairement interdite à l'étang de Péronne à Chanteloup-les-Bois (Maine-et-Loire), au cœur du massif forestier de Nuillé-Vezins. « L'étang de Péronne a un niveau d'eau très bas, suite aux travaux réalisés et à l'absence de pluie actuellement. Les associations de pêcheurs ont demandé une interdiction de la pêche à l'Agglomération, propriétaire de l'étang », explique-t-on à l'AdC. Cette interdiction est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre et elle court jusqu'au 31 mai 2022.

CO du 18/12/2021

## MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

### La Gaule moncoutantaise ne manque certainement pas de projets



Les membres du bureau de la Gaule moncoutantaise.

L'Aappma la Gaule moncoutantaise tenait son assemblée générale samedi 11 décembre, à la MPT de Moncoutant. Le président, Francis Touchard, a rappelé les principales activités de 2021 : quelques concours et des travaux d'entretien aux abords de la Sèvre et des fouilles, la remise en état de la frayère à Claveau, les travaux au nouveau site de pêche de Puy-Greffier, la réalisation d'une passerelle à l'Elunière et, comme chaque année, la distribution de truites et carnassiers et poissons blancs pour une somme totale de 3 650 €. La Gaule a aussi participé au Téléthon avec un concours et son implication dans la fabrication du pot-au-feu du samedi. L'association compte 385 membres actifs et a délivré 550 cartes. Les projets : « En partenariat avec la municipa-

lité, nous allons créer une zone de pêche à mobilité réduite en bordure de Sèvre à la Morinière, côté boîte de nuit, juste au-dessus de l'ancien lavoir. La municipalité préparera le lieu et renforcera la berge. Les bénévoles de l'Aappma aménageront le site pour le rendre accessible aux pêcheurs en toute sécurité. »

#### Quatre commissions

Le conseil d'administration a été renouvelé : le nouveau CA est composé de 13 membres, dont cinq nouveaux. Le bureau : président Francis Touchard, vice-président Gilles Bironneau, trésorier Bernard Mousset, secrétaire Jean-Pierre Dubin. Quatre commissions ont été formées : travaux et entretien ; alevinage ; pêche sportive et concours ; jeunes et école de pêche.

CO du 21/12/2021

ASSAIS-LES-JUMEAUX

# Il voulait être marin comme papa

S'il n'a pas pu faire comme son père, Adrien Millet, pisciculteur à Assais-les-Jumeaux, passe malgré tout ses nuits à préparer ses filets et rillettes de truite, à quelques jours de Noël.

La machine à café tourne à plein régime. C'est nécessaire pour tenir le rythme. Pisciculteur entre Thouars et Parthenay, à Assais-les-Jumeaux, Adrien Millet passe ses nuits à préparer ses rillettes de truite, ses truites fumées et ses filets frais. Il fait tout, de la découpe à la mise sous vide, avec ses ouvriers. Ses journées de travail démarrent à 1 h du matin, à quelques jours des repas de Noël. « Je travaillais 24 heures sur 24 au dernier Noël. Les clients ont commandé à la dernière minute en raison des confinements. Cette année, j'ai anticipé », raconte Adrien Millet, 33 ans.

Il ne relève pas ses heures de boulot. Quand on aime, on ne compte pas. Lui, il adore son métier. C'était son rêve de gosse. Enfin presque. Il a toujours rêvé d'être marin-pêcheur, comme papa.

Adrien Millet est vendéen et fier de l'être. Il a grandi les pieds dans l'eau, aux Sables-d'Olonne. Quand il était gamin, son père partait souvent en vadrouille. Cette vie de voyages et d'aventures attirait le jeune garçon. Mais papa a dit non.

**Il ne voulait pas que je reproduise sa vie. C'est un métier difficile »**

« Il ne voulait pas que je reproduise sa vie en raison des longues périodes en mer. C'est un métier difficile », confie Adrien Millet, dans l'intimité de son laboratoire blanc et humide, niché aux portes de la Gâtine. Papa a dit non, pour le bien-être de son fils. Mais le garçon était amoureux de la mer et des poissons. Il est devenu « marin de terre », ou marin d'eau douce. Il s'en amuse.

Le jeune trentenaire a suivi des études de pisciculture. Il est devenu



Aujourd'hui pisciculteur, Adrien Millet voulait devenir marin-pêcheur quand il était gamin.

Photo : CD - Jordan GUERIN-MORIN

ouvrier. Dans un coin de sa tête, il avait envie d'indépendance. Comme le marin sur son bateau. Il voulait être libre et autonome. « J'avais envie de travailler pour moi. »

Le pisciculteur s'est jeté à l'eau il y a deux ans, en janvier 2022. Il a racheté l'EARL Pisciculture de Cerzay, où il travaillait comme ouvrier. Elle se situe à la frontière entre les Deux-Sèvres et la Vienne, au bord de la Dive, la rivière qui sépare les deux départements. Son élevage de truites se situe dans un ancien moulin, au lieu-dit Cerzay. C'est un hameau calme. Ici, l'interrogation « vous avez trouvé facilement ? » succède souvent au « bonjour » accueillant les gens de passage.

Adrien Millet, par ailleurs conseiller municipal d'Assais-les-Jumeaux depuis 2020, aime ce cadre paisible

où il se repose avec son épouse après ses journées de boulot. Patron depuis deux ans, il bosse dur pour faire grandir son entreprise.

**L'élevage relancé, la transformation développée**

« J'ai recruté deux ouvriers, Tom Bonpas et Killian Grimault, détaille le pisciculteur. J'ai développé la transformation des truites pendant les confinements. J'ai aussi relancé l'élevage. »

L'entreprise produit désormais 40 tonnes de truites par an, de la naissance à la vente en passant par l'élevage et la transformation. Les œufs proviennent du Massif central et des Pyrénées-Atlantiques.

Adrien Millet vend sur place, au moulin de Cerzay. Ses produits sont

aussi vendus à l'épicerie d'Airvault et au magasin Plaisirs fermiers à Bressuire.

« Je réfléchis à de nouvelles recettes pour l'année prochaine. Je pense par exemple à une soupe de truite avec du butternut », prévoit le patron. On le laisse. Il a encore de la truite sur la planche. Courage !

Jordan GUERIN-MORIN

## 250

**MILLE**

Adrien Millet et ses deux ouvriers élèvent entre 250 000 et 300 000 truites par an, au Moulin de Cerzay.

CO du 21/12/2021

NR du 21/12/2021

## secondigné-sur-belle

### Le Lancer de la Belle pas impacté financièrement par le Covid-19



Pas de changement dans le bureau du Lancer de la Belle.

L'AAPPMA du Lancer de la Belle s'est réunie en assemblée générale à la salle des Écoles sous la présidence de Stéphane Tainon. Adoptés à l'unanimité, les bilans d'activité ont relaté une année satisfaisante du point de vue financier malgré l'annulation de la traditionnelle fête de la pêche à cause du Covid.

Pour la dernière saison, 77 cartes ont été vendues, soit une douzaine de plus qu'en 2020. Sur les parcours de pêche de la Belle qui court de la planche des Vannes au pont de la Loge, ou dans la Béronne qui arpente 1,5 km en amont du pont du Moulin-Neuf jusqu'à la Boutonne, 5.000 truitelles ont été déversées en février ainsi que deux lâchers de 80 kg de truites. Ces quantités seront reconduites afin de limiter le risque d'attractivité et de surpêche.

« En novembre, l'état de la rivière était très bas », s'inquiète quand même le président, Stéphane Tainon.

L'assemblée a procédé aux élections du nouveau conseil d'administration. Les sièges sont inchangés et l'AAPPMA Le Lancer de la Belle conserve son président, Stéphane Tainon, son secrétaire, Jacky Ducept et son trésorier, Jean-Jacques Martin. Les membres sont Marc Piffeteau, Anthony Jean et Jacky Bonnet, rejoints par un nouvel élu, Guy Nivelles. Lionel Nourrisson est garde-pêche.

Les cartes de pêche sont disponibles chez Jean-Jacques Martin, 16, impasse de Taverne à Périgné, tél. 05.49.29.37.41 ou directement sur internet : [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) (AAPPMA Lancer de la Belle). Contact : Stéphane Tainon (président), à Secondigné-sur-Belle, tél. 06.13.34.17.10.

## chef-boutonne

### La Truite chef-boutonnaise se renouvelle pour cinq ans



Les adhérents de La Truite chef-boutonnaise se sont réunis en assemblée générale.

Réunis en assemblée générale électorale, les adhérents de La Truite chef-boutonnaise ont renouvelé leur conseil d'administration pour les cinq années à venir. Le bureau est composé de Pascal Voix (président), Bernard Trehin (vice-président), Claude Gandreuil (trésorier) et Frédéric Bouin (secrétaire). Louis-Noël Albert, Jacques Arnault, David Gandreuil, Patrice Grisard, Thierry Martin, Marcel

Monnereau et Jean-Luc Rivet complètent le conseil d'administration qui comporte désormais 11 membres. Les cartes de pêche 2022 seront en vente à partir du 15 décembre à l'Intermarché de Chef-Boutonne et au magasin Cultur'1 de Sauzé-Vaussais, ainsi que sur le site [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr).

Contact : Pascal Voix  
au 06.30.69.03.57  
ou [pascalvoix@orange.fr](mailto:pascalvoix@orange.fr)

NR du 22/12/2021

## LE TALLUD

# Un bilan en demi-teinte pour les pêcheurs

L'association de pêche La Gaule s'est réunie en assemblée générale le 4 décembre, à la Maison des associations.

Un compte rendu du bilan financier a été exposé aux adhérents. Il en ressort un bilan positif, malgré la conjoncture actuelle qui est des plus délicates, pandémie oblige.

L'association compte quelque 80 membres. Quatre adhérents sont venus grossir les rangs.

Le nombre de cartes de pêche distribuées est identique celui de l'année dernière.

Des efforts de repeuplement se sont concrétisés, à la plus grande satisfaction des adhérents et des pêcheurs. Un alevinage a été réalisé en 2021 : 160 kg de truites, 25 kg de

tanches, 50 kg de gardons, 25 kg de perches et 25 kg de brochets.

Un climat morose a pesé sur les débats, avec la démission du président Patrick Guittard, motivée par les aménagements et les travaux sur le barrage du plan d'eau.

L'association poursuit sa route avec un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau.

### Où trouver les cartes

Jean-Claude Godart président, Gilles Gobin vice-président, Michel Raymond trésorier et Jean-Marie Pineau secrétaire.

Les cartes de pêche sont en vente à Parthenay, au magasin Gamm Vert et Au malin pêcheur, ou sur Internet.



Les membres de l'association participent à un lâcher de poissons pour le repeuplement des rivières.

CO du 23/12/2021